

Présidentielle 2027 : faut-il instaurer un spoil system à la française ?

par François Perret
In *L'Opinion.fr*, publié le 19 juin 2026

De Sarkozy dénonçant les résistances de « l'État profond » à Macron reprenant le même constat à son arrivée à l'Élysée, la question de l'alignement de la haute administration sur le pouvoir politique est aussi ancienne qu'épineuse. La Constitution est certes on ne peut plus limpide : le Gouvernement « dispose de l'administration » (article 20-2). Qui viendrait s'en émouvoir, tant le primat du politique procède de la légitimité même que confère le suffrage universel ?

Mais l'élection ne garantit pas automatiquement le volontarisme adéquat de la haute fonction publique au moment de mettre en œuvre des réformes nouvelles. Et l'on ne peut ignorer que parmi les principaux décideurs publics, certains doivent leur nomination à l'un des prédécesseurs du président en exercice.

Or, ce qui affaiblit la Ve République aujourd'hui, ce sont moins les failles limitées de son texte institutionnel, qui résiste finalement bien au temps, que la grande difficulté des gouvernements successifs à exécuter les réformes approuvées par le Parlement. Si la complexité normative explique une partie de ces retards, le défaut d'alignement de l'administration sur l'autorité politique est aussi régulièrement pointé du doigt.

Pour prévenir ce défaut, la démocratie américaine a inventé dès la première moitié du XIXe siècle un mécanisme utile : le « spoil system ». Son principe est simple : le président nouvellement élu doit pouvoir compter sur le soutien plein et entier de ses principaux fonctionnaires. L'idée jacksonienne d'origine est que le peuple élit un programme. Il appartient donc au gouvernement de choisir ceux qui le mettent en œuvre, garantissant à la fois loyauté politique, responsabilité démocratique et efficacité décisionnelle.

Dans un système hexagonal analysé depuis des années comme « bloqué » et largement inerte, la question doit être posée sans tabou en vue du printemps

2027. Tout en résistant à la tentation d'en caricaturer les effets. Car, à l'évidence, les fonctionnaires français ne sont pas déloyaux dans leur immense majorité ! Bien au contraire. Dans ces conditions, envisager un « spoil system » massif et sauvage dans notre pays ne serait ni nécessaire ni même productif.

La bonne direction à prendre consiste plutôt à limiter ce dispositif au « top 1 ou 2 % » des plus hauts serviteurs de l'État (probablement quelques dizaines seulement de fonctions à très haute responsabilité publique), tout en garantissant davantage de transparence dans les nominations à la tête des principales institutions — Conseil d'État, Cour des comptes, Banque de France, administrations centrales, grandes agences publiques...

La France pratique déjà une politisation implicite, mais opaque et non assumée. Ce que nous voulons, c'est au contraire un dispositif démocratique, encadré et pragmatique, ouvrant les plus hautes fonctions publiques à un personnel compétent, bien préparé et pleinement en phase avec la ligne politique affichée au sommet de l'État.

Qu'on le mesure bien : la France souffre sans doute bien moins d'un excès de pouvoir politique que d'un déficit d'autorité et de pilotage de l'action publique.

François Perret

Président du Think Tank « Gouverner autrement ». Auteur de « L'urgence de gouverner autrement », à paraître en octobre 2026.